



À LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE

12, RUE CHRISTINE DE PISAN – 75017 PARIS ■ TÉL 33 (01) 44 15 86 20 ■ Fax 33 (01) 44 15 86 36



Lettre du Grand Maître

Le 25 janvier

Très Chers Frères, mes Bien Aimés Frères

Je vous fais parvenir [ci-joint copie de la lettre](#) que **dès lundi** j'ai faite au Souverain Grand Comité de notre Obédience, l'avertissant de sa prochaine convocation. Ce courrier t'éclairera sur les raisons de la démission du conseil d'administration et sur le rôle des organes de la GLNF définis par la Constitution de l'Ordre, et ses Statuts et Règlements. Deux petits livres qu'il est utile de lire en Loge de temps à autre, et dont il est rappelé, lors de la cérémonie d'installation et de remise de la charte de la Loge, « qu'il ne peut guère s'élever de difficulté dans une Loge, dont ces livres ne contiennent la solution ».

Comme suite logique de la démission du Conseil d'Administration de la GLNF, que j'ai provoquée et souhaitée, un administrateur judiciaire a été désigné **le lendemain mardi**, consécutivement à la requête des représentants de mes détracteurs et simultanément à la requête déposée par notre avocat, qui allait dans le même sens.

Cette nomination est une très bonne nouvelle, car nous allons pouvoir maintenant enfin envisager une issue sage et fraternelle à la situation de tension passionnelle à laquelle nous sommes les uns et les autres soumis depuis plusieurs mois. Nous allons pouvoir, avec l'aide de l'administrateur, établir les étapes que je rappelle dans cette lettre que j'ai faite au Souverain Grand Comité, et que je recommande à votre attention. Quelles sont-elles ?

. Tout d'abord l'approbation des comptes en Assemblée Générale Civile pour permettre la continuité matérielle de notre fonctionnement. Cette assemblée sera organisée à mon sens par l'Administrateur avec toute l'impartialité requise. C'était mon souhait.

. Ensuite, nous allons pouvoir organiser les étapes de la désignation et de l'élection d'un Grand Maître en respectant strictement les règles qui constituent notre Ordre. C'était également mon premier souci, et celui du Conseil d'Administration, de ne pas être en contradiction avec les bases de notre régularité.

En mon âme et conscience, j'ai jugé en démissionnant que cette option était la seule envisageable pour ramener la paix dans l'esprit de tous, face aux débordements passionnels de certains, et à ceux qui pourraient se produire dans des contextes d'assemblées ou « d'assises » profanes.

Je me réjouis avec vous, Mes Bien Aimés Frères, que nous voyions enfin un scénario se dessiner pour que nous puissions rapidement poursuivre les chemins de la paix, de l'amour fraternel et du travail maçonnique, que nous sommes venus suivre ensemble.

Recevez Très Cher Frère, mon Bien Aimé Frères, ma fraternelle affection

François Stifani
Grand Maître